

M/NZ.

*+ inspecteur  
L'INCN*

RAPPORT COMPTABLE DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF  
SUITE A L'INSPECTION AU P. N. G. ET S. E. O. D'EPULU  
DU 19 NOVEMBRE AU 10 DECEMBRE 1973

=====

I. INTRODUCTION.

Cette inspection m'a permis de bouler toutes les stations de tous les Parcs Nationaux en fonctionnement normale et de donner un avis général sur la gestion par nos Conservateurs des affaires leur confiées.

Pour moi, toutes les constatations faites ne sont qu'une confirmation de ce que j'ai toujours déclaré au Comité de Direction, je cite : " Si sur le plan technique, l'INCN a de bons Conservateurs, mais sur la plan financier, il n'a pas de bons Conservateurs. A ma connaissance, il n'y en a pas plus de deux."

Cette malheureuse situation est créée, du fait que la plupart de nos Conservateurs pratique du commerce : un homme ne peut servir deux chefs à la fois dit-on.

Pour assainir cette situation, il est grand temps que les responsables de l'INCN examinent sérieusement ce grave problème pour mettre sur pied une nouvelle organisation.

Je suggèrerais que dans chaque Parc qu'il y ait un seul gestionnaire des crédits pour centraliser toutes les opérations comptables. En plus de celà, l'inspection par le Directeur Administratif doit-être régulière : tous les 3 mois par exemple.

.../...

II. CONTROLE FINANCIER.

1. GANGALA NA BODIO

A. Gestionnaire : Cit. BAKINAHE RUTABUKA NTIRIVAMUNDA.

Très mauvais gestionnaire : voir la situation financière précédente à RWINDI.

- à Gangala : situation identique, pas de changement, sa situation ne fait que s'aggraver

doit justifier un montant total de Z. 512, 70. 00 sur B. E. (pièces justificatives non acceptées).

B. COMPTABLE : Citoyen MELO BABE.

En service depuis juin seulement; son engagement vient d'être effectué par la Direction Générale. Mais ne convient pas comme comptable et à remplacer le plus rapidement possible. Malgré les avances sur traitement lui accordées par ses chefs, ce dernier se permet à prélever d'autres montants dans la caisse de la Station.

En plus de ces avances et prélèvement, sa caisse accuse un manquant de Z. 156, 30. 00 (voir P. V. contrôle caisse).

C. SITUATION GUEST-HOUSE.

La tenue de la comptabilité du Guest-House est parallèle à la comptabilité de la Station; elle n'est pas connue par la Direction Générale.

La situation est confuse - pas de pièces justificatives présentées, bien que le livre de caisse existe. D'après les déclarations du gérant, les recettes enregistrées sont utilisées pour le fonctionnement du guest-house et le solde est versé au Conservateur.

Vu cette situation, des instructions formelles ont été données pour que la comptabilité soit tenue par le Comptable de la Station et aucun livre de caisse ne doit plus exister au guest-house.

D. SITUATION FINANCIERE

1. B. O.

- Solde en caisse espèce au 28/11/1973	589,92.00 Z.
en Bons pour	203,96.10 Z.
manquant à charge du comptable	156,30.90 Z.
	-----
Total :	950,19.00 Z.

2. B. E. :

- solde en caisse : néant.
- solde en banque : voir Nagero.

2. NAGERO.

Gestionnaire : DIMOLEYELE GILIMA-BUNA.

Bien que son précédent soit mauvais, cet élément suit les bons conseils que je lui ai donnés lors de son passage à Kin au retour de Garoua. Après contrôle de la comptabilité de sa station - aucune remarque grave ne lui est faite. Il est à signaler que le voyage qu'il a effectué au PNVi à Rwindi se justifie du fait que lors de l'affectation du Conservateur Ppal TATALA-TATIKA, la remise et reprise n'a pas eu lieu. Ce dernier ayant laissé beaucoup de litiges, et ayant après l'arrivée du Directeur Administratif, le Conservateur DIMOLEYELE a jugé bon (prudence) de se rendre à Rwindi pour éclaircir cette situation.

En conclusion, depuis son affectation au PNG/Est, la gestion des affaires lui confiées est bonne - sa station est propre et fait montre d'autorité sur son personnel : en général bonne organisation.

.../...

Gestionnaire sortant : Citoyen TATALA-TATIKA.

Contrairement à ce qu'on pouvait croire sur cet élément, il a été constaté à Nagero une situation totalement confuse dans la comptabilité B. E. tenue successivement par TATALA-TATIKA, BAKINAHE et DIMOLEYELE.

Un montant total de Z. 4. 335, 37. 50 est à justifier par le Citoyen TATALA-TATIKA. Malgré le déplacement du Conservateur DIMOLEYELE à RWINDI, le Citoyen TATALA-TATIKA n' a pu fournir des pièces justificatives. Ce dernier avait déclaré au Citoyen DIMOLEYELE avoir remis les pièces justificatives au Citoyen MBIENDU, mais lors de notre séjour à Nagero, le Citoyen MBIENDU nous a déclaré à son tour n'avoir pas reçu ces pièces en question.

Par ailleurs, il est à signaler que le citoyen TATALA-TATIKA exerce des activités commerciales au vu et au su de tout le monde: à Gangala par exemple, il existe une maison pour vente de boissons et autres marchandises pour son compte.

COMPTABLE : Citoyen KIMPUNGI-MUCKAR.

La comptabilité est tenue par le Conservateur Assistant. Là tenue de la comptabilité par ce dernier n'a donné lieu à aucune remarque.

Toutefois, il faut prévoir le recrutement d'un bon élément à former pour son remplacement.

.../...

COMPTABLE SORTANT : Citoyen MBIENDU.

Cet agent ne convient pas comme comptable. Il a été constaté qu'il doit beaucoup dans les différentes caisses :

- A Gangala : Z. 130, 00. 00 représentant une avance sur traitement avant son départ pour Kinshasa.

- A Nagero : - Z. 98, 93. 00 représentant des Bons pour autorisés.  
- Z. 147, 00. 00 sortie de la caisse sans pièces justificatives lorsqu'il fût comptable à Nagero.

soit Z. 375, 93. 00 au total que le citoyen MBIENDU doit à l'INCN.

SITUATION FINANCIERE. -

1. B. O.

- solde en caisse espèce au 2/12/1973 :	358, 26. 00Z.
en Bons pour :	232, 17. 00 "
à justifier par MBIENDU :	147, 00. 00 "
pièces en suspens :	487, 39. 00 "
Total :	1. 224, 82. 00 Z.
- solde en banque au 2/12/1973 :	6. 881, 63. 90 Z/
Total solde B. O. au 2/12/1973 :	8. 106, 45. 90 Z.

2. B. E. :

- solde en caisse espèce au 2/12/1973 :	217, 35. 20 Z.
- en Bons pour :	721, 50. 00 "
- pièces en suspens à la caisse :	64, 90. 00 "
- pièces en suspens à charge Tatala :	805, 79. 00 "
- A justifier par TATALA-TATIKA :	3. 335, 37. 50 "
- Solde total caisse :	5. 144, 91. 70 Z.
- Solde en banque au 2/12/1973 :	4. 805, 09. 80 Z.
Solde total B. E. :	9. 950, 01. 50 Z.

3. EPULU.

- Gestionnaire : Citoyen BIGOHE NZANA NDONI.

Après contrôle de la comptabilité, tant B. O. que B. E. , aucune remarque majeure à signaler : "BON GESTIONNAIRE ".

- COMPTABLE : Citoyen BAKOTILA NSETE :

bon élément et rien à signaler.

SITUATION FINANCIERE :

1. B. O. :

- Solde en caisse espèce au 5/12/1973 :	900, 23. 50 Z.
en Bons pour :	32, 31. 00 "
pièces en suspens :	1. 180, 04. 00 "
solde total	----- 2. 112, 58. 50 Z. =====

2. B. E. :

- Solde en caisse espèces au 5/12/1973 :	Néant.
- Solde en banque au 5/12/1973 :	8. 570, 97. 10 Z.

N. B. : Ce solde en banque représente le B. E. bloqué et le B. O.  
(provision novembre n'était pas encore retiré).

4. RECAPITULATION :

1. Gangala :

B. O. :	589, 92. 00 Z.
B. E. (voir Nagero)	

.../...

2. NAGERO :

B. O. : (caisse + banque) :	7. 219, 89. 90 Z.
B. E. (caisse + banque )	5. 022, 45. 00 Z.
	-----
	12. 242, 34. 90 Z.

3. EPULU :

B. O. (caisse)	900, 23. 50 Z.
B. E. (banque)	8. 570, 97. 10 Z.
	-----
	9. 471, 20. 60 Z.
	=====

Fait à Kinshasa, le 11 Décembre 1973

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF,

= BIWELA - MFINDA. =

